



Angoulême, le jeudi 12 décembre 2021

Communiqué de presse du SE-UNSA Charente

Moyens Rentrée 2022 : le choix du renoncement !

Alors, que les effectifs élèves dans le second degré seront quasiment constants dans notre académie (moins 0,2 %), **le ministère supprime 34 postes d'enseignants dans nos collèges et lycées** (en équivalent temps plein) pour la prochaine rentrée.

Un nouveau coup porté après la suppression de 70 postes l'an dernier !

Pour les élèves et les personnels, les conditions d'enseignement, d'apprentissage et d'exercice dans le second degré continueront à se dégrader avec la politique de remplacement des postes d'enseignants par des heures supplémentaires et son corollaire : des classes et des emplois du temps surchargés, une offre de formation financée par les marges des établissements au détriment de l'accompagnement des élèves.

Dans le premier degré, la dotation nulle prévue pour les 4 départements de l'académie (+ 0 postes d'enseignants) et l'absence de programmation pluriannuelle ne pourront satisfaire ni les besoins d'augmentation de décharges des directeurs et ni les besoins de personnels spécialisés pour la prévention et le traitement de la grande difficulté scolaire ou des troubles du comportement.

Quant aux AESH, les équivalents temps plein (ETP) supplémentaires seront insuffisants pour répondre à des besoins croissants mais systématiquement sous-estimés.

Ce budget est la traduction d'un renoncement : celui d'investir massivement dans l'éducation pour répondre aux défis qui se posent à notre pays et en premier lieu celui de la réduction des inégalités. Le premier coût se mesure immédiatement. C'est celui des conditions de travail et d'enseignement dégradées.

L'autre coût est moins visible mais tout aussi inquiétant : la robustesse de notre régime démocratique si l'école publique ne parvient pas à réduire la reproduction des inégalités sociales.

Pour le SE-Unsa, l'École publique ne peut plus attendre les moyens indispensables à son fonctionnement : postes de remplaçants pour les arrêts maladie ou la formation, postes de Rased pour l'aide aux élèves en difficulté, postes d'enseignants dans le 2^d degré pour alléger les effectifs des classes, recrutement d'AESH et ouverture de classes en Ulis et en établissements spécialisés pour répondre aux besoins notifiés par la MDPH, sans oublier les moyens dédiés à l'offre éducative en milieu rural. Sans cet investissement, notre système éducatif ne résistera pas aux crises ni à leurs conséquences.

Le Ministre Blanquer, à la longévité exceptionnelle, souhaite réellement marquer l'Éducation Nationale de son empreinte. Il est certain que l'ensemble des personnels se souviendra de ce quinquennat qui marquera l'histoire de notre ministère par la détérioration continue de la qualité de vie au travail et, in fine, de la scolarité de nos élèves.